



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe public et CAFEP-CAPES externe privé

Section : langues régionales : breton

Session : 2022

Rapport de jury présenté par : Mme Nelly BLANCHARD, présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Données générales sur les concours	3
Introduction	3
Composition du jury	4
Résultats	4
Épreuves écrites d'admissibilité	7
Épreuve écrite disciplinaire portant sur la langue régionale	7
Composition	7
Traduction	11
Épreuve écrite disciplinaire portant sur une discipline optionnelle	14
Anglais	14
Mathématiques.....	14
Histoire-Géographie	15
Lettres modernes	16
Épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale	17
Épreuves orales d'admission	19
Épreuve de leçon	19
Épreuve d'entretien	33

Données générales sur les concours

Introduction

Koñkourioù mod newez a zo bet ar bloaz-mañ : amprouennoù newez, amprouennoù cheñchet o stumm, tud newez er juri hag ur c'hriter newez ewid tremen ar c'hoñkourioù, ar fed da vezañ tapet pe inskrivet da nebeutañ en ur Master 2, dre red. Ur bloawezh etre daou framm ha daou brantad neuse, peadra da zigalonekaad lod eus an dud, pe er c'hontrol, da reiñ lañs da lod all. Reiñ a ran neuse ma gwellañ gourc'hemennoù d'ar re o deus bet kalon ha nerzh da brepariñ ha da dremen ar c'hoñkourioù, ha dreist-oll d'ar re a zo bet digemerabl ha d'ar re a zo bet degemeret, evel just. Lâred a ran iwe mersi bras da dud ar juri ha d'an oll re o deus kemeret perzh e-barzh al labour da gass ar C'HAPES hag ar C'HAFEP brezhoneg beteg penn ur wech c'hoazh.

J'adresse toutes mes félicitations aux deux candidats admis aux concours du CAPES de Breton cette année. Les résultats ayant été serrés, j'exprime aussi tous mes encouragements aux candidats qui n'ont pas été couronnés de succès, pour leurs éventuelles futures tentatives.

Je remercie les membres du jury pour le travail qu'ils ont mené collectivement pour réaliser ces recrutements, ainsi que les personnes qui ont contribué à leur bon déroulement administratif au Ministère, au sein de la société Viatique, au Rectorat de Rennes et à l'Université de Bretagne Occidentale. Je renouvelle également mes remerciements aux présidents des CAPES d'Anglais, d'Histoire-Géographie et de Lettres modernes pour avoir accepté de partager leurs réflexions sur les barèmes et les critères de notation des épreuves correspondantes.

Comme tous les ans, quelques préconisations générales méritent d'être rappelées, avant d'entrer dans le détail des épreuves : il est indispensable de maîtriser le cadre et les attendus des épreuves des concours tels qu'ils ont évolué cette année (voir [arrêté du 25 janvier 2021 : JORF n°0025 du 29 janvier 2021](#)) et le présent rapport sera en cela utile pour un retour sur cette première expérience ; il est incontournable de travailler le programme axé sur des notions et appuyé sur des œuvres, en regard avec la langue, la littérature et la culture bretonnes qu'il s'agira de transmettre en classe ; on ne peut se passer, dans ces concours et dans une perspective professionnelle, de maîtriser les cadres de l'enseignement du/en breton en collège et lycée ; enfin, toute série d'exercices écrits et oraux, comme ceux exigés dans ces concours, nécessite d'avoir une expression claire, ordonnée et argumentée, et de faire preuve d'une très bonne maîtrise du breton et du français.

J'encourage les futurs candidats à consulter en ligne le [programme 2023](#) qui, comme l'an dernier et conformément aux attendus ministériels, comporte un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée), avec renouvellement du thème tous les deux ans et renouvellement des axes par moitié chaque année. Il comporte par ailleurs des éléments en lien avec l'institution d'un programme d'enseignement de spécialité en lycée dont il s'inspire en partie.

Le présent rapport du jury propose des réflexions et conseils sur chaque partie du concours de la session 2022, ainsi que les sujets d'admission. Je remercie vivement les membres du jury qui ont rédigé les différentes parties du rapport car ce document constituera, comme tous les ans, mais encore plus en cette année de réforme, un outil utile pour les futurs candidats à ces concours.

Composition du jury

Le jury était composé cette année de 16 personnes : premièrement, des personnes spécialistes de langue, littérature et culture bretonnes, et de l'enseignement du/en breton ; deuxièmement, des spécialistes des disciplines optionnelles, à savoir les Lettres modernes, l'Histoire-Géographie, les Mathématiques et l'Anglais ; et troisièmement, d'un personnel administratif en Ressources Humaines. Il s'agit d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré et d'un secrétaire général adjoint d'Académie. Les noms et fonctions des membres du jury sont disponibles en ligne sur le site du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Depuis plusieurs années maintenant, les copies sont corrigées de manière dématérialisée sur une plateforme sécurisée du Ministère, et font l'objet d'une double correction : correction par binômes puis harmonisation des notes, avant validation. Les barèmes des épreuves font l'objet de discussion au sein du jury. A l'oral, deux commissions de trois personnes ont procédé à l'examen des candidats.

Résultats

Chiffres généraux

En 2022, 17 candidats étaient inscrits aux CAPES et CAFEP de Breton (pour 21 en 2021, 24 en 2020 et 26 en 2019), mais seuls 10 candidats ont composé et seulement 8 candidats ont composé à toutes les épreuves écrites (pour 11 en 2021, 12 en 2020 et 15 en 2019) :

- CAPES : 12 inscrits, 6 présents
- CAFEP : 5 inscrits, 3 et 4 présents, selon les épreuves écrites.

On note donc que la baisse du nombre d'inscrits et du nombre effectif de candidats à passer les épreuves s'accroît en cette année de réforme, avec un taux de participation de 50% au CAPES et 60% au CAFEP.

A la question du nombre d'inscrits et de présents s'ajoute celle des notes. La caractéristique inédite de cette année – qui a constitué un vrai crève-cœur pour le jury – a été l'absence de candidat admissible au CAFEP, par défaut d'un niveau suffisamment élevé. Le tableau ci-dessous fournit un certain nombre de chiffres généraux auxquels quelques commentaires font suite.

	CAPES	CAFEP
Nombre de postes affectés aux concours	2	2
Nombre d'inscrits aux concours	12	5
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite de breton	6	3
Nombre de candidats présents à l'ép. écrite optionnelle	6	4
Nombre de candidats présents à l'ép. écrite appliquée breton	6	3
Barre d'admissibilité	9,68 / 20	9,68 / 20
Nombre de candidats admissibles	4	0
Nombre d'admis	2	0

A l'issue des épreuves écrites, le jury a regretté le niveau très bas de certains candidats au CAFEP, à la fois en breton, en didactique du breton et en discipline optionnelle. La note de 5/20 étant éliminatoire, seules deux moyennes restaient calculables. Face à cette situation, le jury a décidé de garantir le même niveau d'exigence dans les deux concours en fixant la même barre d'admissibilité. Aucun candidat au CAFEP n'a passé cette barre (8,3/20 et 7,7/20).

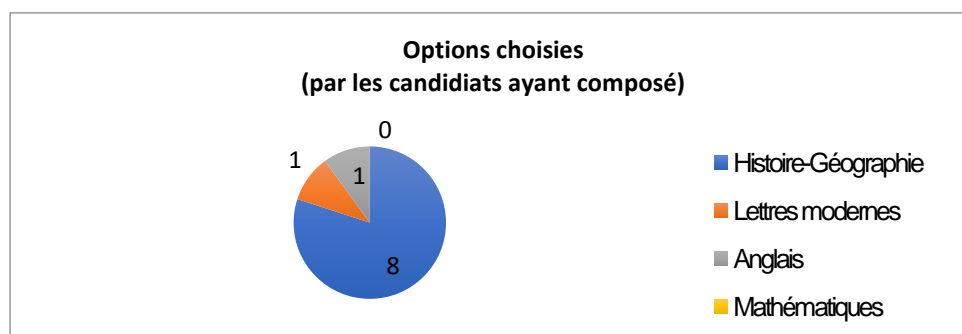
Au CAPES, si on écarte un candidat éliminé en raison d'une note inférieure à 5/20, les notes des épreuves écrites s'échelonnent de 8,2 à 13,4/20, et les notes des admissibles s'échelonnent de 9,68 à 13,4/20.

Détails sur l'épreuve écrite de breton :

L'épreuve écrite de breton (composition et traduction) compte pour un coefficient 1 dans le concours. Elle présente une moyenne générale de 7,87/20 (8,85/20 en 2021 et 9,74/20 en 2020), répartie entre une moyenne de 8,4/20 pour la partie « composition » qui a encore baissé par rapport à l'an dernier (9,18/20 en 2021 et 10,4/20 en 2020) et une moyenne de 7,3/20 pour la partie « traduction » qui était stable jusqu'ici et baisse cette année (8,52/20 en 2021 et 8,64/20 en 2020). Pour la partie « composition », les candidats ont obtenu des notes allant de 0 à 15/20, avec 3 candidats (CAPES) qui ont obtenu une note supérieure à 10/20. Pour la partie « traduction », ils ont obtenu des notes entre 0 et 11,7/20, et 2 candidats (CAPES) ont obtenu une note supérieure à 10/20. Cette épreuve de breton présente un écart très significatif entre les deux concours : la moyenne pour le CAPES public est de 8,83/20 et celle du CAFEP-CAPES privé est de 5,97/20.

Détails sur les épreuves écrites optionnelles :

Les deux concours qui font l'objet de ce rapport sont bivalents, autrement dit, ils portent sur des épreuves de breton (langue, littérature, civilisation, pédagogie bilingue) ET sur une épreuve d'une autre discipline, au choix entre l'Anglais, l'Histoire-Géographie, les Lettres modernes, les Mathématiques. Cette épreuve compte pour un coefficient 1. Cette année, la répartition entre ces options s'est faite comme suit (candidats ayant composé) : 8 en Histoire-Géographie, 1 en Anglais, 1 en Lettres modernes et 0 en Mathématiques. Le graphique ci-dessous permet d'en visualiser la répartition. Cette année, c'est la moyenne d'(Histoire-)Géographie qui est la plus élevée (9/20), puis celle de Lettres modernes (7), puis celle d'Anglais (5,5). On note de très importants écarts de connaissances et de compétences dans l'élaboration des compositions, avec des notes faibles comme en Anglais ou médiocres (6 ou 7/20), et des copies tout à fait correctes, voire bonnes en Géographie (4 notes au dessus de 10/20 au CAPES). En Géographie, les candidats du CAPES public ont une moyenne de 11,10/20 et au CAFEP-CAPES privé de 5,67/20.



Epreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale

Cette épreuve, nouvelle cette année et comptant un coefficient plus élevé que les deux autres épreuves écrites (coef. 2), présente des résultats très contrastés : les notes vont de 1 à 18/20. La moyenne générale de l'épreuve est de 9,2/20 (en excluant le candidat au CAFEP qui ne s'est pas présenté à l'épreuve), et plus précisément de 9,6/20 au CAPES (notes de 1 à 12,75/20) et 8,5/20 au CAFEP (notes de 6 à 10,5/20). C'est dans cette épreuve que les candidats au CAFEP ont été les moins mauvais. Plus de la moitié des notes se situent toutefois entre 6 et 9, ce qui témoigne soit d'une moindre maîtrise de cet exercice tout nouveau, soit d'un intérêt pas suffisamment approfondi dans les attendus du métier d'enseignant, soit de difficultés à organiser sa pensée à ce sujet et à l'exprimer dans une langue correcte.

Epreuves orales :

Les épreuves orales se sont déroulées à Brest, sur le site de l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Bretagne Occidentale, le 21 juin 2022. Seuls des candidats au CAPES ont concouru et la moyenne générale des épreuves orales est de 13,15/20, avec des moyennes candidats allant de 6,25 à 17,13/20.

L'épreuve de leçon (épreuve 204) compte pour un coefficient 5. Elle est l'épreuve qui a le plus de poids dans le concours. Elle a débouché sur des prestations que le jury a évaluées entre 4 et 17,5/20, avec une moyenne de 12,8/20, et trois candidats s'étant bien préparé à l'exercice dont l'objectif général n'avait pas changé, mais les modalités de contenu avaient connu des ajustements.

L'épreuve d'entretien (épreuve 205) a un coefficient 3, autrement dit, un coefficient plus important que n'importe quelle épreuve écrite des concours et trois fois plus important que l'épreuve de composition-traduction en breton ou que l'épreuve de discipline optionnelle. Cette épreuve, toute nouvelle cette année, a connu une moyenne légèrement supérieure à la première : 13,6/20, et des notes allant de 10 à 16,5/20. Deux candidats se sont ici détachés, montrant une régularité dans les prestations et une maîtrise des attendus de l'exercice.

Épreuves écrites d'admissibilité

1

Épreuve écrite disciplinaire

Partie Composition, par Cédric Choplin

Rappel des textes officiels

Épreuve écrite disciplinaire portant sur la langue régionale

Durée : 6 heures

Coefficient 1

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

Une **composition en langue régionale à partir d'un dossier** constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Source : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157356/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-regionales.html>

La notation et les notes

Le jury a reçu neuf copies à évaluer. Dans l'une d'entre elles la partie composition n'avait pas été traitée et a donc obtenu un zéro pour cette partie. Cette année encore, l'harmonisation des notes n'a posé aucun problème entre les deux correcteurs tant les notes que chacun avait attribuées étaient proches et le classement des candidats similaire.

La moyenne générale pour la composition est de 8,44/20 et cinq copies ont obtenu une note supérieure à cette moyenne. La note la plus haute est de 15 et la note la plus basse de 5,5/20 si l'on excepte le 0 indiqué.

Les correcteurs estiment que le niveau des cinq meilleures copies est satisfaisant, voire bon pour deux d'entre elles, malgré quelques manques.

Comme les autres années, les correcteurs ont été particulièrement vigilants sur quelques points-clés de leur barème. À savoir :

- La structure d'une réflexion basée sur une problématique point trop artificielle qui s'appuie sur les programmes
- L'attestation de connaissances culturelles et notamment littéraires
- Des qualités rédactionnelles
- Une langue presque irréprochable

Le sujet

([sell amañ ouzh ar sujed](#))

Avis et conseils du jury

Voici quelques conseils élaborés à partir de la correction des copies de cette année. Les correcteurs y ont en partie trouvé les mêmes faiblesses que les années précédentes et invitent les candidats à consulter également les rapports antérieurs pour compléter les éléments suivants.

Maîtriser le temps de l'épreuve

Le lot de copies comportait une composition non rédigée au sujet de laquelle il est difficile de savoir si elle est due à une mauvaise gestion du temps ou à des difficultés face au sujet. Une autre copie a été écrite dans un style télégraphique – par manque de temps ? – ce qui n'est absolument pas approprié pour ce type d'épreuve. Il faut donc maîtriser le temps – qui donne parfois l'impression de passer vite – et le répartir entre les deux parties de l'épreuve : traduction et commentaire littéraire. Il n'est pas obligatoire de suivre l'ordre des exercices du sujet. C'est à chacun de savoir s'il préfère commencer par le commentaire – dont l'élaboration prend sans doute plus de temps – ou par la traduction.

Construire une problématique

Les correcteurs se réjouissent de voir que tous les candidats posent désormais une problématique dans l'introduction de leur composition, le plus souvent sous forme de question. Elles sont de qualité inégale cependant : certaines sont trop étroites pour analyser l'ensemble des documents et d'autres sont trop larges et ne font que survoler les documents.

Les sujets comportent une indication de thème ou axe issu des programmes de collège et lycée, et les candidats doivent traiter les documents au prisme de celui-ci. On ne peut se contenter de connaître les intitulés de ces thèmes et axes, il faut absolument les avoir travaillés et investis, et considérer les conseils qui sont développés dans le programme officiel comme des points d'appui.

Nous rappelons aux candidats qu'ils travaillent sur des textes littéraires et qu'il faut donc s'intéresser à l'écriture de ces auteurs comme art. Le contenu des documents est très important, bien entendu, mais ce qui compte par-dessus tout est de saisir la manière dont les auteurs informent, convainquent ou émeuvent les lecteurs ou spectateurs. Si on s'en tient au « quoi », on risque à tout moment la paraphrase et l'absence de véritable analyse des documents.

Proposer un plan

C'est à partir de la problématique et en fonction des documents que s'élabore ensuite un bon plan. L'annonce du plan en fin d'introduction permet aux correcteurs de savoir comment, par quels axes de lecture, des réponses seront apportées à la problématique.

Il est donc préférable que les parties soient thématiques. Le pire des plans consiste à consacrer une partie par document, et on en trouve malheureusement encore dans certaines copies. Chaque partie doit comporter des références à tous les documents, il faut savoir passer de l'un à l'autre dans un plan thématique. Le même défaut apparaît parfois dans des plans chronologiques, bien qu'il ne soit pas à proscrire dans l'absolu.

Les rapports des concours des années précédentes rappellent systématiquement l'importance de la construction d'un plan et d'un argumentaire solides et explicites. Il n'est pas nécessaire de numéroter les parties, le simple saut d'une ligne et l'utilisation de l'alinéa en début de paragraphe permettent de visualiser le plan.

Commentaire de littérature ou/et de civilisation

Dans les autres CAPES, il est clairement fait la différence entre les sujets littéraires et les sujets civilisationnels. Les sujets proposés au CAPES de Breton sont des sujets mêlant les deux approches, puisque les documents sont des textes littéraires comportant de nombreux éléments de civilisation. C'est pour cela que les candidats doivent se pencher sur l'esthétique développée par les auteurs.

Connaissances

Dans cette épreuve, les candidats doivent montrer leur connaissance des œuvres au programme du concours, des auteurs et poètes, ainsi que d'autres références extérieures au programme. Cela éviterait certaines erreurs. Un seul exemple : Jakez Riou est mort en 1937, impossible donc de parler de son positionnement idéologique

pendant la seconde guerre mondiale. Si le point Godwin est vite atteint en matière de langue et littérature bretonnes, les candidats doivent se garder de dénonciation déplacée dès qu'il est question d'un auteur du mouvement littéraire Gwalarn. Etudier, réfléchir et expliquer, voilà ce à quoi ils doivent plutôt s'atteler.

Toutes les explications historiques, sociologiques ou littéraires sont acceptées, tant qu'elles se rapportent aux documents du sujet. Il s'agit d'utiliser ses connaissances pour expliquer les documents et les liens entre eux, non de prendre les documents comme prétextes à théories, et de faire des commentaires hors-sujets. Il est bon que les candidats montrent leurs connaissances puisque ce sont de tels candidats qui sont recherchés, mais il s'agit aussi d'éviter dans cet exercice d'être trop pédagogique en guidant excessivement les correcteurs par la main. Notamment lorsqu'ils sont guidés vers des erreurs comme celles qui ont consisté à écrire que les néo-bardes et régionalistes de la première période du mouvement breton étaient pro-républicains, de mentionner le poète Raymond Charre au lieu de René Char, ou encore de parler de *Nominoe-oe* sans parler de la bataille de Ballon (845).

Langue

Cinq copies étaient écrites dans un breton correct, bon, voire très bon. Insérer une couleur dialectale à son breton est tout à fait accepté, dans la mesure d'une lecture facile et agréable. Malheureusement, plusieurs autres copies ont donné aux correcteurs le sentiment de difficultés des candidats à exprimer clairement leurs idées. Il est évident que cela ne permet pas d'envisager un enseignement serein du ou en breton.

Les mêmes fautes de langue se répétant tous les ans, les candidats sont invités à consulter les rapports de jury des années précédentes et des livres spécialisés en linguistique bretonne, comme ceux de Mark Kerrain et Yann Gerven.

Afin d'approfondir une culture de concours en langue bretonne, les futurs candidats sont également invités à lire ces conseils en breton.

Setu amañ bremañ un nebeud alioù savet gant ar brizerien diwar ar c'hopioù o deus lennet ar bloaz-mañ. Ne vo ket gwall hir dre m'hon eus adkavet ar bloaz-mañ an hevelep techoù ha fazioù hag er bloavezhioù kent. Padal ez eus bet savet un danevell bep bloaz deomp da c'houzout... Ret-groñs eo d'an danvez-kelennerien ober o mad anezho.

Merañ e amzer

Evel hon eus skrivet bremaik ez eus bet ur gopienn wenn ganeomp ; n'omp ket evit gouzout avat hag-eñ e oa abalamour d'an diouer a amzer pe dre ma oa chomet bout an emstriver. Anat eo e rank an emstriverien merañ o amzer – a dremen buan a-wechoù – etre an troidigezhioù hag an displegadenn lennegel. N'eo ket ret heuliañ urzh ar sujed met graet e vez gant an darn vrasañ. Da bep hini da welet met aesoc'h e vez moarvat kregiñ gant an displegadenn a zo an tamm pounnerañ.

Unan eus ar c'hopioù – ha na oa ket fall a-hend-all – a zo bet skrivet en un doare telegrafek er fin. Domaj eo alato !

Sevel ur c'hudennadur

Laouen omp o welet eo bet tapet ar pleg bremañ gant an holl da broblematizañ o displegadennoù, peurliesañ e stumm ur goulenn. Kavet e vez evel-just kudennadurioù dizingal o zalvoudegezh : lod a vez re strizh evit gallout balirañ an holl zielloù ha lod all ken ledan ma floy an dielloù enne.

Er sujedoù e vez bepred un dave d'ar programmoù evit diskouez hentoù d'ar gandidated (ha rediañ ivez a ranker lavaret), evito da sevel ur c'hudennadur diwar an dielloù hag ur preder personel. N'eo ket a-walc'h anavezout titloù dodennoù hag ahelioù ar programmoù, ret eo bezañ lennet an displegadennoù hag ar c'hinnigoù a gaver enno. Ur harp eo evit an amproenn.

Degas a reomp da soñj an emstriverien e labouront war testennoù lennegel. Ret eo dezho eta plediñ gant arz ar skrivagnerien. Gouzout petra zo kontet en dielloù a zo a-bouez ruz evel-just met pezh a gont dreist-holl eo penaos e ra an oberourien evit kelaouiñ, kendrec'hiñ, fromañ al lennerien pe an arvesterien. Pa chomer gant ar "petra" e vezer en arvar da chom da barafrazenniñ ha neuze da chom hep dielfennañ don an dielloù.

Sevel ar steuñvenn

Diwar ar c'hudennadur ha diouzh an dielloù e vez savet ur steuñvenn vat. Gant embann ar steuñvenn e dibenn an digoradur e oar an arnodenner penaos, dre beseurt ahelioù-lenn, e vo respontet d'ar c'hudennadur.

Diwar-se e rank bezañ tematek al lodennoù. Ar steuñvenn washañ eo an hini "un diell = ul lodenn" ; kavet e vez c'hoazh e kopiennoù 'zo. E pep lodenn eus an displegadenn e ranker mont eus un diell d'eben. An hevelep si a c'hell dont war-wel gant ur steuñvenn gronologel daoust ma c'hell bezañ talvoudus a-hend-all a-wechoù.

E danevelloù-juri ar bloavezhioù tremenet ez eus bet pouezet kreñv evit ma vije frammet start an displegadennoù. Arabat niverenniñ al lodennoù evit kelo-se ; lammat linennoù hag lakaat ilineaoù e penn kentañ ar rannbennadoù a zo trawalc'h evit ma vo heverk ar steuñvenn.

Displegadenn sevenadurel pe lennegel

E Capesoù zo e vez graet splann an diforc'h etre ar sujedoù lennegel hag ar sujedoù sevenadurel. Ar sujedoù a vez kinniget bep bloaz evit ar c'hapes brezhonek a vez sujedoù lennegel ha sevenadurel war un dro dre ma 'z eus enne dielloù lennegel gant perzhioù sevenadurel kreñv. Gant se – hag evel hon eus skrivet uheloc'h – e rank ar gañdidated plediñ war arz ar skrivagnerien ivez.

Gouiziegezh

En amprouenn-mañ e tiskouez an emstriverien e anavezont an oberennoù, ar skrivagnerien hag ar varzhed a zo er programm, ha re all ivez. Kement-se a virfe ouzh hiniennoù 'zo da gontañ bidennoù. Ur skouer hepken : e 1937 e oa marvet Jakez Riou ; a-benn neuze eo diaes skrivañ tra pe dra diwar-benn e emzalc'h e-pad an eil brezel-bed... Gouzout a reomp e vez tizhet buan pistig Godwin pa vez anv eus ar brezhoneg pe eus e lennegezh met n'emañ ket e kefridi hon danvez kelennerien harzhal gant ar chas kercent ha ma welont un destenn gant ur skrivagner eus skipailh Gwalarn o tremen. Studiañ, prederiañ ha displegañ eo o c'hefridi, kentoc'h.

An displegadurioù istorel, sokiologel, lennegel ha me oar-me a vez degemeret mat gant ma pegont d'an dielloù. Implij e ouiziegezh evit displegañ an dielloù hag al liammoù a zo etreze a zo d'ober ha neket tezenniñ war zigarez an dielloù. Arabat diroudennañ, mont maez eus ar sujed. Reizh eo a-berzh an emstriverien diskouez int tud desket dre ma 'z eo tud eus ar ouenn-se a glaskomp tuta dre ar genstrivadeg. Padal, ma c'hallfe emstriverien 'zo kaout ar vadelezh hag ar furnezh da soñjal ez eo an arnodennerien kelennerien hag a oar hag a gustum lenn ivez, ne skrivfent ket n'eus forzh petra. Nann, ar varzhed hag ar ranvroelourien eus an emsav kentañ ne oant ket holl gwitibunan mignoned d'ar republikaned ; n'anavezomp ket ar barzh Raymond Charre, René Char avat a anavezomp e oberennoù un tammig. Ha penaos komz diwar-benn Nominoe-oe hep menegiñ emgann Ballon (845)?

Yezh

E pemp kopienn hon eus lennet brezhoneg dereat, mat, mat-tre zoken. Perzhioù rannyezhelel a vez deuet mat gant an arnodennerien pa vez ar skrid aes ha plijus da lenn.

Gant meur a gopienn, siwazh, hon eus bet ar sañtimant ne oa ket an emstriverien evit displegañ o soñjoù en un doare fraezh. Dav eo bet deomp klask gouzout petra a felle dezho displegañ, en aner a-wechoù. Aes eo kompren n'haller ket mont da gelenn brezhoneg pe e brezhoneg pa n'haller ket displegañ sklaer e soñjoù er yezh-se.

A vloaz da vloaz e adkavomp tre ha tre an hevelep fazioù. Kit neuze da lenn an danevelloù-juri kozh hag al levrioù savet a-ratozh kaer evidoc'h gant Mark Kerrain ha Yann Gerven.

Partie Traduction, par Ronan Calvez et Yoann Le Nedellec

Le sujet ([Ici](#))

Commentaires généraux

Les textes soumis cette année aux candidats étaient des extraits tirés respectivement de l'œuvre de Paul Valéry, *Philosophie de la danse* [1939] (Paris, Allia, 2015, p. 10-12), pour le thème, et de l'œuvre de Yann ar Floc'h, *Koñchennou eus Bro ar Ster Aon* (Kemper, Le Dault, 1950, p. 39-40), pour la version.

L'épreuve de traduction est un exercice exigeant, qui ne permet pas l'à-peu-près. En effet, elle suppose la capacité du candidat à proposer une traduction au plus près du texte original en un temps compté. Les correcteurs ont été frappés par la grande disparité dans les propositions de traduction.

Parmi les 9 copies corrigées, le niveau était très hétérogène et il variait parfois suivant le thème ou la version : certains candidats ont donné satisfaction dans l'une ou l'autre traduction, mais pas forcément dans les deux domaines, ce qui est fort regrettable et, bien entendu, pénalisant.

On trouvera ici quelques remarques et quelques conseils dans l'une et l'autre épreuve.

Thème

La principale difficulté rencontrée ici concerne la restitution en breton de phrases très longues comportant de nombreuses extensions de nom juxtaposées, et ce, avec des contraintes de ponctuation. D'autre part, le texte comportait de nombreuses subordonnées qui n'étaient pas faciles à interpréter. Cet extrait n'était donc pas facile à traduire. Mais on rappellera aux futurs candidats que le Capes-Cafep est un concours, et non un examen.

Parmi les erreurs relevées pour cette épreuve, voici quelques points :

Graphie : Les candidats peuvent composer dans la graphie qu'ils souhaitent. Mais ils doivent s'y plier.

Kregin / kregiñ ; ur boeladenn / ur boelladenn ; menozhioù / mennozhoù ; map-den / mab-den ; a-wechou / a-wechoù ; fur tre / fur-tre ; adet / hadet ; ar vuez / ar vuhez ; eur / ur...

De même, le signe diacritique <zh> est souvent utilisé à tort et à travers.

Arzh pour art ; *Harzhoù* pour frontières ; *ken kazh / ken kaz ; merzet / merzhet ; koz / kozh ; a-bez / a-bezh ; hervezhon / hervezon...*

Mutations : Le non-respect des mutations est parfois inquiétant et il témoigne d'une méconnaissance des règles élémentaires du breton. *Ar plijadur / ar blijadur ; ar vekanik / ar mekanik ; e galloudoù / e c'halloudoù ; e kozhni / e gozhni ; o dispenn / o tispenn...*

Erreur d'emploi de particules négatives : (...) *ar memes hini ket eget hini ar vuhez pemdeiziek* (...)

Emploi de surdéterminant (influencé par le français) : « *ar mab-den en deus gwelet* », ...

Surtraductions qui donnent lieu à des non-sens : « *skuizhadeg* » pour « épuisement » ; « *drochidigezh* » pour « délire » ; « *dre e gostez hollvedel* » pour « son universalité » ; « *e kozhni koz noe* » pour « son antiquité immémoriale »

Emploi erroné des prépositions Ha/Hag, voire non maîtrise de la différence avec la particule verbale « a » : (...) *a ken kreñv / (...) ha ken kreñv...*

La difficulté rencontrée pour cette épreuve de thème a pu engendrer un certain découragement : alors qu'un candidat n'a pas traduit le dernier paragraphe, un autre n'a pas été en mesure de traduire l'ensemble des mots qui figuraient dans le texte original. D'autres candidats ont préféré esquisser la traduction précise de ce dernier

passage et ont produit quelques lignes résumant plus simplement la pensée de l'auteur. Une copie a frappé les correcteurs en raison de sa faible maîtrise de la langue cible.

Proposition de traduction, par Yoann Le Nedellec

Diouzhtu-kaer e yan e-barzh ma soñjoù, ha ken dinec'h ha tra e lâran deoc'h n'eo ket an Dañs, din-me, ur boelladenn hepken, un dudi, un arz kinklus hag ur c'hoari stroll a-wechoù ; siriusat tra an hini eo, ha dre un nebeud selloù, un dra azeulus-tre. Kement maread bet komprenet gantañ korf mab-den, pe maget outañ, da vihanañ, santimant kevrinus an aozadur-se, e zanvezioù, e harzoù, e stummoù startijenn ha kizidigezh a ya d'en ober, en deus gouniet, en deus azeulet an Dañs.

Un arz diazez eo, evel hec'h hollvedelezh, he oad kozh kozh, al lidoù tonius bet savet diwarni, ar mennozhioù hag ar prederioù ganet diouti a-viskoazh, ac'h atiz pe a brou kement-mañ. An Dañs an hini eo a zo un arz diduzet diwar ar vuhez he-unan, peogwir n'eo nemet an ober eus korf mab-den en e bezh ; hogen ur fiñv kaset en ur bed, e-barzh ur sort *spas-amzer* n'eo ket tre ar memes hini hag ar vuhez pleustrek ken.

Merzhout a reas Mab-den en doa muioc'h a nerzh, muioc'h a soublidigezh, muioc'h a aezamantoù troet war ar plegoù hag ar c'higennoù evit m'en doa ezhomm evit dont a-benn gant e vezañs, ha dizoloet en deus bet e oa lod eus e luskoù a oa o reiñ dezhañ, dre o stankter, o heuliad pe o ampled, ur blijadur a yae d'ur sort mezvadenn, ha ken stank a-wechoù, ken ur c'holl-net eus e nerzhioù, ur sort sorc'henn a skuizhder a c'helle he-unan penn herzel ouzh e drelatadenn, ouzh e zispign luskellus o kreskaat.

Diwar Paul Valéry, *Philosophie de la danse* [1939], Paris, Allia, 2015, p. 10-12.

Version

Une copie sortait du lot pour sa traduction au plus près du texte, tandis qu'une autre manifestait une très faible maîtrise de la langue française avec des erreurs au niveau de l'utilisation de l'imparfait et du participe passé, sans compter une ponctuation fantaisiste. Des choix de traduction ont interpellé le jury, comme par exemple la traduction intégrale de noms propres ou de noms de lieux, ce qui a donné un résultat assez surprenant : « *Marc'h, roue Poulmarc'h* » traduit par « Cheval, le roi Chevaldetang » ou « Cheval, le roi de Poulcheval » ; de même, « *Ur marc'h en doa Marc'h, roue poulmarc'h, a voe e hano Morvarc'h* » a été traduit par « *Le cheval de cheval, le roi de poulcheval, fut nommé Hippocampe* ». Ces choix n'étaient pas très heureux, au final.

Les correcteurs ont été frappés par les traductions littérales du breton au français et la difficulté de proposer une traduction absente de tout bretonnisme. Ils ont également relevé des erreurs, dont voici quelques exemples :

Orthographe défaillante ou erreurs de grammaire :

« attrappé » ; « un cheval qui n'eût jamais » ; « qu'il eût jamais traqué » ; « Alors qu'il avait quitté son palais aussi tôt que le coq ait chanté » ; « courrir » ; « qu'il été difficile de trouver » ; « le roi aperçu » ; « répis » ; « le roi vit une jument, la plus belle qui n'ai jamais couru » : en plus de la mauvaise traduction de « *heizez* » par « jument » et la mauvaise compréhension de qui était le sujet de « *redet* » et du sens, ici, de ce verbe, ce dernier exemple malmenait la grammaire du français.

Contresens ou faux-sens sur certains mots ou certaines expressions :

« *moue* » a été traduit par « croupe », « corps » et « monture » ;
« *yourc'hed* » a été traduit par « gibier » et « chèvres » ;
« *ar c'hamboulou hag ar saviou* » a été traduit « par les chemins creux », « par les chemins et les ravins », « à travers les campements et les habitations » et « les chaos rocheux et les cultures » ;
« *treid* » : puisqu'il est dit qu'ils étaient ferrés d'argent (et non « avec de l'argent », qui est un bretonnisme), il était plus élégant de traduire par « sabots » et non par « pieds ». De même, les sabots ne pouvaient pas être « couronnés d'argent ».
« *E lost a oa eur roeñv hag eur stur d'ezañ* » a été rendu par « Sa queue lui servait de frein » ;
« *krec'henn sounn* » a été traduit par « profonde fosse » ;

« e balez » a été traduit par « ses valets ».

Une tournure, particulièrement, a été mal traduite, parce qu'incomprise :

« Gwelloc'h e vije bet gant Marc'h [...] koll e rouantelez... » ne peut pas être traduit par « Marc'h aurait plutôt perdu son royaume... », « Il aurait mieux valu... » ou par « Il aurait été préférable que Marc'h perde son royaume... » : *gwelloc'h da* et *gwelloc'h gant* ne veulent pas dire la même chose.

Enfin, une des particularités du texte n'a pas été sans poser de problème aux candidats. En effet, Yann ar Floc'h répète plusieurs fois les mêmes mots et les mêmes tournures, ce qui s'explique notamment par la nature même du texte : dans le conte, la répétition a une fonction. Le français, apprend-on depuis l'école primaire, n'aime pas les répétitions. Quel choix opérer ? Trouver des équivalents pour éviter les répétitions, au risque du contresens (Morvarc'h « voguait en mer comme marche le petit bateau »), ou bien assumer le caractère fonctionnel de ces échos, d'une proposition à l'autre ou d'une phrase à l'autre ? Pour notre part, nous faisons nôtre la mise en garde d'Henri Meschonnic¹ : « Beaucoup d'invisibles horreurs sont perpétrées en traduction par ceux qui sont convaincus, parce qu'on le leur a appris à la petite école, qu'il ne faut pas faire de répétitions. »

Proposition de traduction, par Ronan Calvez

Marc'h, le roi de Poulmarc'h, avait le cœur empli de joie quand il pouvait aller chasser le sanglier dans les grandes forêts de son royaume. Une solide lance en acier dans la main, comme il courait après les chevreuils et les cerfs ! Comme il les crevait de ses coups de maître !

Marc'h, le roi de Poulmarc'h possédait un cheval, mais un cheval dont il n'y eut jamais et dont il n'y aura jamais d'égal dans ce monde. Sa crinière, dans le vent, volait sur la bruyère des landes, et il était si lesté, qu'il était difficile de trouver les traces de ses sabots, ferrés d'argent. Ni vallée profonde, ni colline abrupte ne l'arrêtaient, ni même les vagues de la mer. Sa queue lui servait de rame et de gouvernail, et il avançait dans la mer malgré les déferlantes colériques de celle-ci. Il avançait dans la mer, comme avance un frêle esquif, les voiles déployées à la manière des ailes d'un oiseau. Par conséquent, le cheval de Marc'h, roi de Poulmarc'h, fut nommé Morvarc'h.

Marc'h, le roi de Poulmarc'h, aurait préféré perdre son royaume plutôt que son cheval Morvarc'h.

... Mais, ce jour-là, les gens s'échauffaient à la chasse. Ayant quitté son palais dès le chant du coq, le roi vit une biche, la plus belle qu'il n'avait jamais courue. Et lui de la poursuivre à travers champs, et lui de la poursuivre par monts et par vaux, et lui de la poursuivre des premières lueurs de l'aube jusqu'au crépuscule. Morvarc'h était véloce, la biche était encore plus véloce.

Yann ar Floc'h, *Koñchennou eus Bro ar Ster Aon*, Kemper, Le Dault, 1950, p. 39-40.

¹ Henri Meschonnic, *De la langue française : essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette, 2001 (édition revue et augmentée ; éd. orig. 1997), p. 191.

2 Épreuves optionnelles

Option Anglais, par Anne Hellegouarc'h-Bryce et Camille Manfredi

Concernant l'option Anglais, la seule copie déposée n'a traité que la deuxième partie de l'épreuve. Les correcteurs ne peuvent donc se prononcer que sur la partie "traductions". Malgré quelques maladresses d'expressions et faux-sens, à la fois en français et en anglais, l'attention prêtée à la syntaxe et au texte source est tout à fait satisfaisante, très comparable à celle des anglicistes de même niveau d'étude. Les correcteurs expriment le regret que l'épreuve n'ait pas été traitée dans son entier.

Voir le rapport du CAPES d'Anglais sur

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159884/sujets-et-rapports-des-jurys-capes-2022.html>

Option Mathématiques

Aucun candidat cette année.

Voir le rapport du CAPES de Mathématiques sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159884/sujets-et-rapports-des-jurys-capes-2022.html>

Option Histoire-Géographie, par Laurent Le Goff et Iwan Le Berre

Le sujet a porté sur la Géographie cette année. Le jury a corrigé 8 copies, de qualité très inégale puisque les notes s'échelonnent 5 à 14/20.

4 copies ont obtenu la moyenne, dont une a été considérée comme excellente, tant dans sa structure que dans sa rédaction et son argumentation.

Le point fort de toutes les copies ayant obtenu la moyenne réside dans leur structuration, qui répond aux codes de présentation de la dissertation : introduction constituant un paragraphe à part entière, développement équilibré des différentes parties, conclusion. Dans ces copies, le niveau de connaissance démontré est généralement satisfaisant, voire très bon, et correctement à très bien argumenté, à l'appui d'une bibliographie plutôt maîtrisée. La rédaction est généralement de bon niveau, malgré un nombre relativement important de fautes et maladresses de formulation dans certaines copies ce qui, pour de futurs enseignants, nous semble tout de même poser problème.

Dans ces copies, et a fortiori dans celles qui n'ont pas obtenu la moyenne, une faiblesse notable est liée à la qualité médiocre des cartes restituées. La plupart des cartes restituées reposent sur des choix de représentation peu pertinents au regard des règles usuelles de sémiologie graphique, ne respectent pas les bases de mise en page d'une carte (organisation de la légende notamment) et souffrent surtout de nombreuses lacunes dans la spatialisation des connaissances (en particulier certaines cartes présentent des erreurs grossières de positionnement des localités). De plus, les cartes restituées sont rarement commentées ou même mentionnées dans le texte, ce qui n'atteste pas d'une réelle compréhension de leur intérêt explicatif ou pédagogique.

Dans les copies n'ayant pas obtenu la moyenne, les lacunes concernent à la fois ces éléments de forme (rédaction et cartographie), et les connaissances en elles-mêmes qui sont soit insuffisamment démontrées, soit présentées de manière peu cohérente et mal argumentée, en ne mobilisant pas de manière satisfaisante la bibliographie liée au sujet. Il s'agit pourtant d'une base fondamentale de construction d'un argumentaire à enseigner à des élèves du secondaire.

Voir le rapport du CAPES d'Histoire-Géographie sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159884/sujets-et-rapports-des-jurys-capes-2022.html>

Option Lettres modernes, par Annaig Queillé et Catherine Thomas-Ripault

Le jury n'a eu à corriger qu'une seule copie, qui a obtenu la note de 7. Elle est très médiocre. Nous renvoyons au rapport de jury du CAPES de Lettres modernes pour une correction détaillée du sujet, et développons ici quelques remarques propres à la copie évaluée.

En ce qui concerne l'interprétation du sujet, le terme « édifiant » est correctement compris. En revanche, le sujet n'est pas analysé et n'est que très peu problématisé. Quant au contenu du développement, il montre que le recueil est connu : quelques titres et exemples sont cités. Les grandes idées annoncées semblent correspondre au sujet, mais leur traitement reste simpliste et superficiel. D'autre part, il n'y a aucune dialectique autour de ces idées, et très peu de prise de recul par rapport à l'ambiguïté du conte. Les éléments intéressants suggérés, et non développés, en troisième partie, auraient dû être utilisés dans les deux premières parties ; cette troisième partie, de surcroît, n'est reliée au sujet qu'en conclusion. Le jury déplore en outre l'absence de références à d'autres auteurs que Perrault et une confusion entre le conte écrit de Perrault et les récits traditionnels de la littérature orale.

Les codes de présentation de la dissertation ne sont pas connus : l'introduction ne constitue pas un paragraphe, les grandes parties du développement apparaissent sous forme de simples titres, les parenthèses sont rédigées en style télégraphique. La syntaxe est correcte, mais les fautes d'orthographe sont assez nombreuses et la copie présente quelques maladresses d'expression.

On ne saurait trop encourager les candidats, futurs professeurs, à prendre conscience de l'intérêt de la dissertation, qui permet d'approfondir, de questionner les enjeux d'une œuvre, pour les restituer dans un esprit dialectique. Le jury rappelle en outre que cette épreuve est la seule qui puisse permettre d'évaluer les compétences du candidat en français, discipline qu'il sera amené à enseigner au même titre que le breton. Il est donc nécessaire de ne pas négliger sa préparation et de démontrer des qualités d'analyse, de synthèse, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue.

Voir le rapport du CAPES de Lettres modernes sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159884/sujets-et-rapports-des-jurys-capes-2022.html>

3

Epreuve disciplinaire appliquée

Rapport établi par Gwenola Coic et Lena Kerhoas

Le sujet ([Ici](#))

Commentaire

Neuf candidats ont composé l'épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale. Il s'agissait, dans un premier temps, d'analyser les documents proposés, d'en choisir quelques-uns afin de composer une séquence de breton pour une classe de Première Spécialité dans l'axe "Forme du collectif / Pratiques culturelles".

Cela nécessite d'abord d'analyser les documents, d'en faire une étude approfondie pour en dégager les éléments principaux qui constitueront la trame de la séquence, les piliers d'une chaîne de séances. Tous ne sont pas à garder, on peut choisir de ne retenir que des parties de certains autres (illustrations, certains paragraphes), ou bien les utiliser de diverses manières au cours de la séquence (étudier en cours, lecture personnelle à la maison). La séquence doit débuter par une introduction du sujet, puis le déroulé des cours doit progressivement permettre aux élèves d'acquérir des connaissances culturelles, historiques, littéraires et linguistiques, pour leur permettre de répondre à la problématique posée en introduction. Dans tous les cas, les tâches proposées doivent être claires pour les élèves. Ils doivent comprendre chaque document séparément, mais, doivent comprendre également la manière dont ils s'articulent entre eux.

Quel que soit le niveau d'enseignement, l'élève doit être acteur, il doit être mis en situation de production : il doit être amené à s'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, tant lors des activités en classe que lors des évaluations. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) - apprendre, enseigner, évaluer - vient rythmer les apprentissages tout au long des cours. Les élèves seront mis en situation de locuteurs et les activités proposées doivent être variées, c'est-à-dire qu'il est indispensable de proposer les 5 activités langagières du CECRL. En Première Spécialité, on veillera donc à maintenir des tâches actionnelles.

Plusieurs copies ont présenté des problématiques intéressantes, en lien avec le programme (réflexion sur le sentiment collectif, sur l'évolution des festoù-noz), mais celle-ci bien souvent disparaissait au fil de la séquence. Le contenu des cours doit permettre aux élèves de répondre à la question en fin de séquence : ils doivent avoir acquis des connaissances culturelles, historiques, littéraires et linguistiques, autant d'outils différents qui leur permettent de proposer une réponse à la problématique posée. On privilégiera des tâches finales amenant l'élève à présenter une réflexion, lors d'un débat en interaction ou bien par la rédaction d'un paragraphe argumentatif, ce qui lui permet un entraînement en vue des épreuves terminales du baccalauréat.

Ainsi que plusieurs candidats l'ont proposé, la rencontre avec une chanteuse ou un chanteur est une proposition tout à fait adaptée ici. La présence d'une personnalité dans l'établissement peut être une valorisation dans les apprentissages du breton et un réel rayonnement culturel au sein d'une équipe éducative. Mais inviter un artiste dans l'établissement constitue un réel projet qui se prépare en amont - les élèves doivent avoir préparé leur entretien - et se poursuit en aval : quelle production en découle ? Une émission radiophonique, un compte-rendu d'interview, un article de journal ? Cette production peut servir de tâche finale à la séquence et il est important de noter que l'apport grammatical et lexical de la séquence leur serviront à composer leur propre tâche finale (orale ou écrite).

Le sujet se prêtait également parfaitement à la rédaction d'un chant, permettant de réinvestir le point de grammaire souligné dans le sujet, mais cela ne saurait être un support d'évaluation suffisant. Les propositions d'évaluation, tout comme les activités de cours, doivent progressivement préparer les élèves à être en situation de réussite lors des épreuves de baccalauréat l'année suivante : l'épreuve écrite de spécialité LLCER et le grand oral. Il faut bien percevoir le niveau attendu : en Première Spécialité, nous commençons à entraîner les élèves à la rédaction de synthèses (épreuve écrite du baccalauréat), ainsi les élèves doivent-ils apprendre à argumenter, à rédiger des

phrases complexes, et réutiliser le vocabulaire vu en classe. Il faut rester attentif à ne pas laisser les élèves en "dehors" de l'analyse.

Quant au point de grammaire : aucun candidat n'a su utiliser les termes appropriés pour expliquer ce fait de langue (place anté- ou postposés du pronom objet). Même si la plupart ont pu « expliquer » de quoi il s'agissait, la particularité dialectale a souvent occulté le caractère soutenu et littéraire de ce fait de langue (sociolinguistique). Or, même si le document 2 présente un chant vannetais, le caractère littéraire de l'utilisation est prédominant ici car il permet dans les chants de s'adapter aux contraintes de la versification (nombre de syllabes). Il est attendu que le point de grammaire soit intégré au cours et les élèves doivent donc être mis en situation de réinvestir cette nouvelle compétence linguistique (écriture d'un court chant par exemple).

Nous notons l'utilisation erronée du terme « gwerz » chez certains candidats qui ne connaissent visiblement pas tous quelle est la différence entre une "gwerz "et un chant de "kan-ha-diskan". Le sujet traitait ici exclusivement de kan-ha-diskan, c'est-à-dire de chant servant de support à la danse, dans les festoù-noz, par exemple.

Il est important de rédiger dans une langue correcte, en breton comme en français. Le candidat doit faire preuve de retenue dans ses propos et adopter une posture d'enseignant lors de la rédaction de sa copie : il est malvenu de critiquer l'institution ou de porter un jugement que ce soit sur la mise en place de l'enseignement de la langue ou sur des acteurs culturels bretons.

Épreuves orales d'admission

1

Épreuve de leçon Rapport établi par Lena Kerhoas et Gwenola Coic

Commentaire

Quatre candidats ont passé l'épreuve orale de leçon. Celle-ci est composée de deux parties et s'appuie sur un document audio ou vidéo et sur quelques autres documents qui, d'après les modalités de l'épreuve, peuvent être issus d'une recherche personnelle du candidat ou provenir d'un ensemble documentaire mis à disposition par le jury. En l'occurrence le sujet proposé (sujet identique pour les quatre candidats) était composé d'un document vidéo intitulé « N'o doa spont ebet a-raok ar marv » où Naïg Rozmor présente les rituels qui existaient autour de la mort en Bretagne au début du XX^e siècle et la perception qu'avait la population face à cet événement. Le jury avait fait le choix de proposer aux candidats un corpus de textes de difficultés variées, un extrait de bande-dessinée et deux iconographies, plutôt que permettre une recherche personnelle. Ces documents menaient assez naturellement les candidats à considérer « la mort » comme thème conducteur (toutefois un candidat a choisi un fil conducteur différent et s'en est très bien expliqué) et permettaient aux candidats de choisir véritablement le niveau dans lequel ils souhaitaient proposer leur cours.

Trois candidats ont proposé un cours de niveau lycée et un a proposé un cours en collège. Si le jury reconnaît qu'il est n'est pas simple de maîtriser les subtilités du programme pour chaque niveau (cycle 3, cycle 4, 2^{nde}, cycle terminal et spécialité LLCER en 1^{ère}-terminale), il est important pour les candidats d'en connaître les grands axes et d'éviter de les mélanger lors de leur présentation. De même les candidats doivent connaître les attentes des programmes quant au niveau de langue basé sur le CECRL (compétence linguistique), selon le niveau des élèves et la méthode d'enseignement (option ou filière bilingue et pour le lycée LVB ou LVC). Les candidats semblent connaître davantage le programme du lycée à celui du collège, attention donc à ne pas négliger ce dernier, en sachant que la plupart des enseignants de breton sont amenés à enseigner principalement en collège plutôt qu'en lycée. Mieux vaut reconnaître que l'on ne maîtrise pas le programme de cycle 4 par exemple, plutôt que d'indiquer que le cours se rapporte à l'axe « territoire et mémoire » (axe du programme de cycle terminal ; noter que les axes de spécialité LLCER sont spécifiques). Un seul candidat a su correctement relier le niveau de classe choisi au programme adéquat.

La première partie de l'épreuve, se déroulant en langue bretonne, consiste en une présentation des documents, de la vidéo en premier lieu, puis d'un ou deux autres documents qui seront réutilisés dans la séance qu'il présentera ultérieurement. Cette présentation se doit de décrire le document dans un premier temps : sa nature, contexte (historique, littéraire), mais elle doit ensuite mettre en avant l'intérêt du document dans la perspective d'un cours de langue bretonne. En quoi ce document est-il utile pour faire progresser les élèves ? Que leur apportera-t-il ? Correspond-il à leur niveau d'apprentissage ? Permet-il d'apporter des connaissances culturelles ? Permet-il de découvrir ou d'approfondir un fait de langue ? Cette première partie de l'épreuve n'a donc pas besoin d'être construite comme un commentaire de textes littéraires. Elle doit par contre permettre de montrer que l'on a saisi l'intérêt pédagogique du document vidéo et montrer que l'on sait faire un choix dans un corpus selon le niveau des élèves et les objectifs pédagogiques de sa séance.

A noter que les candidats ont tous présenté plus de deux documents additionnels, ceux qu'ils utiliseraient dans la séquence, plutôt que ceux de la séance, en léger décalage donc avec la consigne de l'épreuve. Concernant le niveau de langue des candidats, le jury y apporte une grande attention lors de cette épreuve car c'est la seule qui permet d'entendre les candidats s'exprimer à l'oral en breton. Dans l'ensemble, les candidats parlaient un breton correct (de rares erreurs, pouvant s'expliquer par le stress peut-être) et surtout chacun avec une belle prosodie, marquée dialectalement.

La deuxième partie de l'épreuve consiste ensuite en la présentation en français d'une séance utilisant le document vidéo et le ou les documents présentés lors de la première partie de l'épreuve. Il est attendu en

introduction que le candidat précise à quel niveau ce cours s'adresse (quelle classe, quel profil d'élèves : option/bilingue, LVB/LVC), qu'il puisse déterminer la compétence en langue des élèves (de A1 à C1) selon le niveau annoncé, et comment son cours se rattache au programme de l'Education Nationale en vigueur.

S'il est essentiel de présenter les grandes lignes de la séquence (objectifs culturels et linguistiques, tâche finale) en précisant à quel moment de la séquence le cours a lieu, afin de contextualiser la séance décrite, c'est bien sur cette séance que porte l'exposé, non sur le déroulé de la séquence. Il n'est donc pas forcément nécessaire d'en présenter le découpage détaillé, cela relève plus de l'épreuve écrite.

Si les candidats ont bien perçu les connaissances culturelles à extraire des documents, nous notons que bien souvent ils n'ont pas ou peu pensé dégager des objectifs linguistiques. Dans le cas où ceux-ci ont été annoncés, la découverte et l'acquisition des faits de langues n'ont pour ainsi dire pas été explicités : attention, il s'agit avant tout d'enseigner une langue aux jeunes.

Il est essentiel de présenter des activités diverses au long de l'heure, en variant les activités langagières (compréhension orale et écrite, expression écrite et orale en continu ou en interaction). Nous déplorons qu'un candidat n'y ait pas fait mention. Bien sûr, en une séance on ne peut faire appel aux cinq activités, un choix doit s'opérer, l'activité de compréhension orale étant, elle, nécessaire puisque le document audio/vidéo est un support obligatoire.

Nous incitons les candidats à réfléchir au contenu de la trace écrite/bilan de fin de séance présentée : celui-ci doit répondre aux objectifs culturels et linguistiques du cours. Cela permet de faire le point sur ce qui a été acquis par les élèves.

Concernant le contenu culturel, le jury a été surpris de certaines approximations dans les connaissances des candidats. Deux des textes proposés étaient des légendes (« mojennoù » en breton), à ne pas confondre avec les contes. Ces deux genres de littérature orale sont importants dans la tradition bretonne, les enseignants doivent être capables de les différencier. De même, les croyances auxquelles les textes faisaient référence (l'Ankou en particulier) n'étaient pas perçues comme fictionnelles jusqu'au XX^e siècle. La population tenait pour réels les récits s'y rapportant. Ainsi on ne peut considérer comme équivalentes les œuvres d'Anatole Le Braz, de Tanguy Malmanche et de Naïg Rozmor, les premières étant du collectage de légendes datant du XIX^e siècle, le théâtre de Malmanche est de la fiction mettant justement en relief les croyances d'autrefois et l'évolution de la pensée moderne à l'aube du XX^e siècle, tandis que la vidéo de Naïg Rozmor est un témoignage sur la vie quotidienne entre les deux guerres.

L'enseignant de breton doit être à la fois un spécialiste de la langue qu'il enseigne, mais doit également maîtriser le b.a.-ba du fond culturel breton. Attention toutefois à ne pas noyer les élèves avec une érudition excessive qui a pour biais entre autres de mettre les élèves en position passive en cours, alors que c'est par l'action que l'on apprend le mieux (si l'on peut mentionner des documents complémentaires, c'est bien sur le corpus fourni que doit s'appuyer le candidat).

Concernant la langue employée, le français pour cette partie de l'épreuve, nous rappelons aux candidats que les membres du jury ne sont pas des élèves, et que si l'on peut parfois se permettre quelques familiarités avec nos classes, l'épreuve orale n'en est pas le lieu.

Le sujet de la session 2022

Épreuve d'admission n°1

Epreuve de leçon

- ▣ **Durée de la préparation : 3 heures**
- ▣ **Durée de l'épreuve : 1 heure**
 - Première partie : exposé : 15 minutes ; entretien : 15 minutes
 - Seconde partie : exposé : 20 minutes ; entretien : 10 minutes
- ▣ **Coefficient 5**

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie **en langue régionale** pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

- une seconde partie **en français** pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Sujet

Lodenn 1 : Diell video e brezhoneg

Displegit ha studiit e brezhoneg an diell-mañ (war an urzhiataer) : Naig Rozmor, “N’o doa spont ebet a-raok ar marv” (TES, 2017)

Grit un dibab e-touez an dielloù all amañ dindan, a-benn tennañ gounit anezhe en ur gentel vrezhoneg. Displegit ho choas ha studiit an dielloù dibabet.

Deuxième partie : Exploitation didactique et pédagogique

Exposez en français la conception et l’animation d’une séance d’enseignement en prenant appui sur le document vidéo et les documents annexes que vous avez choisis.

Dielloù ouzphenn

Diell 1 : Buhez Naig Rozmor kontet gant Bob Simon (TES, 2017)

N'eo ket forzh piv e oa

Buhez Naig Rozmor

Amañ a-drek e oa ti Naig Rozmor. Bet eo bet amañ o chom e-pad meur a vloavezh. Un ti stag ouzh kouent ar Gapusined eo. Hag amañ e veze degemeret a-raok ar familhoù, ar re a deue da welet ar venec'h. Setu, bet eo bet amañ o chom e-pad pell hag amañ, en ti-mañ eo he deus skrivet ar bras eus he oberenn.

Ni zo e Kastell amañ ha Naig ivez a oa eus Kastell, bet ganet e Kastell-Paol, 1923, ha bet o chom amañ e-p-ad he yaouankiz memestra. Setu, e oa o vevañ en un atant bihan a-walc'h. He mamm a oa eus Rosko hag he zad eus Kastell. Ur paour eus a Gastell. Goude int bet aet da Henvig hag eno just a-walc'h e c'hoarvezas ar pezh a zo bet, penaos, danvez ar pezh-c'hoari *Ar Mestr* da c'houde. Bet taolet kuit, aet kuit eus o atant, taolet kuit gant ar perc'henn, a oa beleg ouzhpenn, setu perak an dra-se, penaos, a lakae an traoù diaesoc'h c'hoazh, pa ne felle ket d'ar perc'henn paeañ ar vad a oa bet degaset d'an atant gant an tad, kwa. Setu goude int bet aet da Wiglann ha goude c'hoazh da Zouarnenez, fin da Dreboull. Setu, ha goude... He zud, kwa. Hi zo bet dimezet abred a-walc'h gant ur martolod. Setu neuze kuitaet un tammig bed al labour-douar, bed ar beizanted evit mont e kêr. Ha n'ouzon ket peseurt bloavezhioù, met anfin, savet he doa un ti e Rosko, ha Naig zo bet e Rosko e-pad pell neuze, e-pad... Ar bras eus he buhez he deus tremenet e Rosko.

Kleñved Alzheimer

Diaes e oa dezhi bevañ gant ar c'hleñved he doa, kleñved Alzheimer. Setu, aze, ne c'helle ket ken bevañ en hec'h unan. Ret e oa dezhi mont da di ar re gozh, e Kastell, e Kersaudy amañ. Setu, er penn-kentañ e oa kouezhet izel-kenañ. Ha goude memestra, gant sikour ar psikologourez aze, Chantal Gombert, eo bet... deuet a-benn da skrivañ adarre, d'ober barzhonegoù aze. Hag alese bet embannet *Finvezoù diwezhañ ur barzh* aze. Setu, evel luc'hedennoù a varzhoniezh, ar pezh a oa interesant-kenañ, hag interesant ivez e-keñver ar re a zo o stourm ouzh ar c'hleñved, peogwir ral eo gwelet an dra-se, ha diwar livañ e c'heller c'hoazh kaout buhez. Setu, an dra-se zo bet a-bouez memestra, daoust ha, n'ouzon ket, an deñvalijenn ma oa o vevañ enni.

Hec'h oberennoù

Drol eo peogwir anaout a raen he anv a-raok ober anaoudegezh ganti. Dre... Pa'm boa klevet e oa ur vaouez eus a Rosko o skrivañ barzhonegoù un tammig en un doare un tammig nevez e brezhoneg, ha goude... Me am eus graet anaoudegezh gant Naig pa oa... Aozet e veze beilhadegoù pe abadennoù e Kastell aze gant ur gevredigezh, hag hi a zeue alies a-walc'h da lavaret barzhonegoù pe kontañ istorioù. Hag eno eo em eus klevet evit ar wech kentañ ar pezh a zo deuet ur barzhoneg anavezet-kenañ gant an dud war-lerc'h, *Daouarn va zad*. Bep tro e veze *Daouarn va zad* hag an dud a oa o c'hedal e vefe dibunet *Daouarn va zad* evel just. Ha goude, tamm-ha-tamm omp deuet da vezañ tost, fin mignoned bras. Dreist-holl p'eo kroget d'ober un tammig c'hoariva ivez, skrivañ evit ar

c'hoariva ha c'hoari war-lerc'h, setu hi ne gase ket he oto eno, setu ni a veze asambles o pourmen, o vont hag o tont, hag evel just en un oto e vez... eo aes kaozeal en un oto. Setu aze da c'houde omp deuet da vezañ mignoned bras hag en em welet, dre vras, pas bep sizhun met fin bep eil sizhun da nebeutañ.

Klevet 'meus *Daouarn va zad* a-raok lenn ar barzhonegoù. Da c'houde 'meus... Er memes koulz 'meus prenet al levr, n'ouzon ket, er bloavezhioù 70 eo bet deuet al levr er-maez. Ha skoet e oan bet gant an hini kentañ, *En anv ar garantez*, an hini a oa o tigeriñ. Ar barzhoneg kentañ e-barzh al levr aze hag e soñjen : aze ya, aze ez eus peadra, barzhonegoù gant nerzh, n'eo ket forzh petra. Ne'z aio ket kuit gant an avel. Aze ez eus traoù e-barzh.

Ar pezh a blij din e-barzh barzhonegoù Naig eo eo en ur yezh, ne lavarin ket simpl, met aes a-benn ar fin, gant gerioù anavezet gant an dud, ha gant un danvez... Bez' ez eus boued e-barzh, n'eo ket « kui kui, al laboused bihan » met danvez fetis a zo oc'h ober ar barzhonegoù, en ur yezh aes da gompren. An dra-se zo mat-kenañ.

Kalite he brezhoneg

Aze e oa brezhoneg eus ar c'hentañ evel just, peogwir n'he deus ket bet ezhomm da zeskiñ brezhoneg peogwir savet eo bet e brezhoneg hag e oa... Aze e veze klevet brezhoneg e-giz ma oa, n'ouzon ket me, da va zud din-me lakaomp pe...

Gouest e oa da lavaret forzh petra e brezhoneg, hep rankout, n'ouzon ket, furchal er geriadur. Pa ne anaveze ket ar ger e rae an dro evit displegañ ar pezh he doa c'hoant da zisplegañ, evel... Ar pezh a lavare, evel ma rae ar re gozh, evel ma veze graet gant ar re gozh. Pa n'anavezent ket ar ger e raent, penaos, ur seurt perifrazenn aze, hag hi a lavare, he zad a ouie lavaret pep tra e brezhoneg, hep anaout tout ar gerioù teknik na seurt ebet.

Evit achuiñ

Oh, aze e oa ur vaouez... Ah ya, penaos, ur sapre maouez e oa, ya, ya, ya, ya, hag atav fichet kaer, fichet brav hag... Ya, ya. N'eo ket forzh piv e oa.

**Diell 2 : Anatole ar Braz, *Mojenn an Ankoù*, lakaet e brezhoneg gant Erwan ar Moal
(*Dir-na-Dor*), *Kroaz ar Vretoned*, miz even 1911**

Tro Gab Lukaz

Gab Lukaz a oa devezhier en Run Riou. Bemnoz e tizroe da Gerdreskenn e-lec'h ma oa o chom gant e wreg hag e bemp bugel, 'barzh an teuskañ eus lochennoù ar vilajenn baour. Rak Gab Lukaz evit bevañ e dud n'en devoa nemet an dek gwenneg a c'hounenze bemdez. Mistri Run Riou a dalc'he dezhañ kalz. Bep sadorn da noz e vije lakaet fin. Ar mestr a bae e sizhunvezh da C'hab hag ar vestrez a roe dezhañ war ar marc'had un draig bennak evit tud Kerdreskenn.

Ur sadorn da noz e lavaras dezhañ :

« Gab, lakaet em eus a-gostez evidoc'h ur sac'had avaloù-douar. Kaset-eñ eus ma ferzh da Vadalen Denez, ho kwreg. »

Gab Lukaz a lavaras bennozh Doue, a sammas ar sac'had war e choug hag a yeas en hentoù, goude bezañ lavaret nozvezh vat da dud an ti.

Tri c'hard lev sur a oa eus a Run Riou da Gerdreskenn. Gab a valee skañv da gentañ. Al loar a oa sklaer hag ar flip en devoa evet en devoa tommet dezhañ. Kement ha bezañ hardishoc'h, ec'h ae 'n ur c'hwitellat hag en ur soñjal pegen sart e vije Madalen Denez o welet anezhañ o tizreiñ gant ur sac'had avaloù-douar. An deiz war-lerc'h e vije poazhet leizh ar pod-houarn ; un dailhenn kig-sall a vije lakaet gante, hag an holl a lipje o bizied.

Mes 'benn neuze, ar flip o vezañ kollet e vertuz dindan aer yen an noz, Gab a santas pouez e zevezh o vorzañ e izili outañ hag ar sac'had avaloù-douar o pounneraat war e zivskoaz. Souden e vanas hep distagañ e c'hwitelladenn.

E oa oc'h arruout e-kichen kroaz Kerantour lec'h ma kouezhe war an hent bras hent bihan mereuri Nizilzi.

« Ma kavfen da vihanañ, emezañ, ur c'harr bennak war ma hent ! Ma feiz, ec'h an bepred d'azezañ ur pennad amañ war sichenn ar groaz, kement hag ober un dennadenn. » Taol' a reas e sac'h war an douar hag ec'h azezas en e gichen da lakaat an tan war e gorn.

Ar vro a oa sioul tro-dro.

Souden, chas Nizilzi a grogas da yudal truezus.

« Daoust Petra 'zo c'hoarvezet d'ar re-se ? » eme Gab Lukaz.

Hag eñ o klevet neuze, 'barzh an hent bihan don, trouz ur c'harr o tont. An ahel, lardet fall, a wigoure ken a rae : wig-a-wag !

« Bon ! eme Gab, setu-me o vont da vezañ disammet. Tud ar maner, moarvat o vont d'an traezh da Lokmikael. Kas a refont ma sac'h din betek toull ma dor. »

Kerkent, ar c'hezeg hag ar c'harr a difoupas war an hent bras. Ar c'hezeg a oa treut hag eskernek, pezh ma oufes gwelet. A dra sur, n'eo ket kezeg Nizilzi e oa ar re-se hag a vije bepred flour ha lart evel an toaz. Ar c'harr a oa feuzet gant plenkon diskloz ; ar reilhoù a horjelle a bep tu. Ur pikol den, ul lankon bras ken diwalc'het hag e gezeg a oa o touch. Un tog ledan a c'holoe e zaoulagad. Gab n'hallas ket gouzout piv e oa.

Hopal a reas warnañ memestra.

« Ma den mat, emezañ. N'ho pefe ket un tamm plas en ho karr evit ar sac'had avaloù-douar-mañ ? Brevet on gantañ. N'an ket pelloc'h 'vit Kerdreskenn. »

Ar charretour a dremenas ha ne respontas ger.

« 'N deus ket klevet ac'hanon, eme Gab, kement a drouz 'vel a ra e gozh kariolenn ? »

Koulskoude, n'houlle ket mankout war e daol.

Hastañ 'reas lazhañ an tan war e gorn ha bountañ anezhañ en e c'hodell ; ha da gregiñ en e sac'h ha war-lerc'h ar c'harr... Hemañ n'ae ket gwall brim. Gab a dapas anezhañ, hag en ur ober ouf e laoskas e sac'h da gouezhañ e-barzh.

Mes penaos 'ta ? Ar sac'h a zo tremenet a-dreuz d'ar c'hozh plenkon ha kouezhet war an douar !

« Pesort karr an drampet eo hemañ ? » eme Gab.

Serr 'ta e sac'h hag e fell dezhañ poz anezhañ ur wezh all e-barzh ar c'harr en ur vountañ anezhañ donoc'h an dro-mañ. Mes foñs ar c'harr, ret eo krediñ, a oa poazh penn-da-benn rak ar sac'h a dremenas a-dreuz ha Lukaz a reas memes tra. O-daou e ruilhjont war an hent bras.

An harnez, koulskoude, a zalc'he da vont. Ar charretour ne oa ket zoken dizroet da sellet.

Gab a lezas anezhañ da vont. Pa'n devoe kollet ar gwel warnezhañ e kredas mont 'trezek Kerdreskenn ; 'benn ec'h arruas er gêr e oa hantervarv gant ar spont.

« Petra 'zo c'hoarvezet ganit ? » eme Madalen Denez, o welet anezhañ ken stummet fall.

Gab Lukaz a gontas e dro.

« 'C'hanta ! Sell aze ! » emezi. « Karrig an Ankou 'teus gwelet ! »

Gab a voe darbet dezhañ tapout an derzhienn. An deiz war-lerc'h e klevas an taolioù o son. Mestr Nizilzi a oa marv, en noz a-raok, etre dek eur ha dek eur hanter.

Diell 3 : Jérôme Palud, *Mojennoù Breizh*, Sant-Brieg, TES, 2013

Karr an Ankoù

Miz Even a oa, d'ar poent ma vez ar c'hezeg er-maez e-pad an noz. Ur paotr yaouank eus Trezelan a oa bet o kas e gezeg da beuriñ en ur park. Edo o tont d'ar gêr en-dro en ur sotal dindan ar c'hann-loar pa glevas trouz ur c'harr o tostaat outañ. Gwik ! Gwik ! Gwik ! Gwigour a oa gant ahel ar c'harr.

Kompren a reas diouzhtu e oa karr an Ankoù.

— Mat ! emezañ. E mod-se e c'hellin gwelet ar c'harr-se ez eus kemend-all a anv diwar e benn.

Kuitaat a reas an hent hag ez eas da guzhat a-dreñv ur vodenn gelvez.

Edo ar c'harr o tostaat. Tri loen gwenn a oa sterniet outañ. Daou waz gwisket e du, tokoù bras ganto, a oa gant ar c'harr.

Unan a oa o ren ar c'hezeg, unan all a oa en e sav war ar c'harr. P'en em gavas ar c'harr dirak ar vodenn gelvez e voe klevet ur pezh strakadenn.

— Chom a-sav ! a lavaras an hini a oa war ar c'harr d'egile. Ha bremañ lavaret « ho ! », hag ar c'hezeg chom a-sav.

— Ibil an ahel a zo o paouez terriñ, a lavaras an Ankoù. Kae da droc'hañ ur skourr diwar ar vodenn gelvez a zo aze.

Mevel an Ankoù a droc'has ur skourr. Tailhañ a reas un ibil ha kempenn a reas ar c'harr. Kerkent e loc'has adarre.

Mont a reas ar paotr yaouank d'ar gêr evel kustum. Diouzh ar mintin avat e teuas terzhienn vras warnañ. An devezh war-lerc'h e voe lakaet e gorf er vered.

**Diell 4 : Tanguy Malmanche, *Marvailh an Ene Naonek*, Al Liamm, 1974, p.54-58
(embannadur kentañ e 1900, *L'Hermine*).**

*Yann Vareg o remerkañ ar boued aozet war an daol
evit an Anaon. [...]
En em lakaat a ra da lonkañ boued an Anaon.*

AR VAMM, *o sevel he fenn raktal*

Na petra 'ra hemañ ? Doue, Mari, Jezuz !
Boued an Anaon eo, gwalleürus !

YANN VAREG, *leun e c'henou, en ur c'hoarzhin*

Boued an Anaon ? Hahahahaha !
Ar re-se n'o deus ezhomm a netra !
Chom da lavarout da bedenn
ha lez ac'hanon gant va logodenn¹ !

AR VAMM

Yann, va faotr kaezh ! laosk ar re-se, m'az ped,
peotramant e vi daonet !

YANN VAREG

Daonet ? n'eus forzh ! Me a gav mat al logod-mañ !
Me 'fell din o debriñ betek an diwezhañ !
En Ifern, evel-se, pa 'z erruin ennañ,
me a vo leun va c'hof, da vihanañ !

MOUEZHIOÙ AN ANAON
oc'h huanudiñ adarre, war ar maez.

Anaon... Anaon...
'hon eus naon... 'hon eus naon... !

AR VAMM, *spontet*

Selaou, va mabig kaezh ! selaou an Anaon
o ouelañ, o ouelañ abalamour d'an naon !

YANN VAREG, *goapaus*

Naon ganto ? Ar re-se o deus debret o gwalc'h !
Evit-se ne vankont a wenneien er yalc'h !

AR VAMM

¹ Un tamm kig eo (notenn gant skipailh ar
C'HAPES).

Doue ! o vlasfemiñ emañ !
Foll eo a-grenn ! 'Pezet truez outañ !

YANN VAREG

Ya sur ! Ha me 'lavaro dit un draig all :
ne deus ken Anaon nemet tud o farsal,
Stefan, Jafrez ha Gwegen
'zo o pourmen war ar maez,
pep a liñsel war e benn,
setu an Anaon gaezh !

AR VAMM, *droug enni kenañ, o sevel*

Daonet ! Boued ar groug ! Paotr ar Gaou !
Me 'garfe e teufe souden an Ankou,
hennezh a serrfe da c'henou !

YANN VAREG, *o kregiñ en ur begad all*

Rak an Ankou n'em eus ket aon !

*Er memes poent e teu dirazañ An Ankou a zo
antreet goustadik e-pad e gomz diwezhañ.*

AN ANKOU

Deboñjour dit, Yann Vareg, va mignon !

YANN VAREG, *o sevel, spontet*

A 'ta ! Piv eo hennezh ?

AR VAMM

An Ankou, va Jezuz !

Semplañ a ra.

YANN VAREG, *droug ennañ, d'an Ankou*

Hast afo 'ta mont kuit, sac'had astuz !

AN ANKOU, *en ur c'hoarzhin gwenn*

Brav, brav, va faotrig ! Mont a ran er-maez,
met te a rank dont em c'hompagnunezh !

YANN VAREG

Me, mont ganez ? Te 'zo mezh, den kozh !
Ne ve ket brav mont da bourmen, henozh !

AN ANKOU, *rust*

Pe ve brav pe fall anezhi
me 'rank ober va c'hefridi :
kas da gorf d'ar vered, dindan an douar yen,
ha da ene dirak Barner ar Bec'herien.

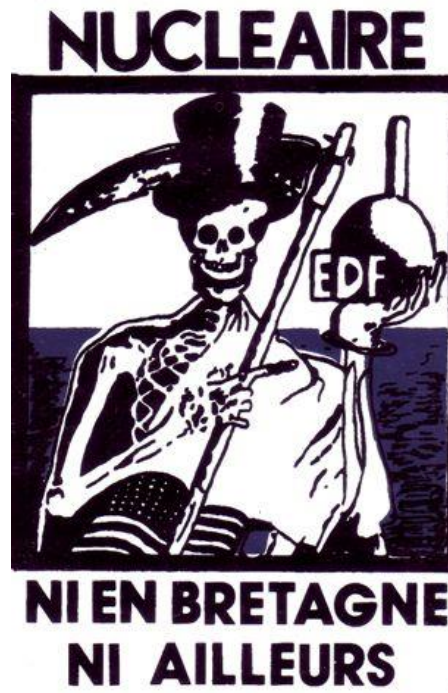
YANN VAREG, *oc'h anaout an Ankou*

'N Ankou ! Mallozh din ! Kollet on !
Barnet ! Kaset d'an Ifern on !
ha daonet, daonet da viken !

AN ANKOU, *o kregiñ ennañ*

Deus 'ta ! Yann Vareg ! Deus ganen !

Diell 6 : Pegsun a-enep d'ar raktres sevel ur greizenn nukleel e Plogoff



Diell 7 : Skeudenn an Ankou (XVvet kv), Iliz Plouilio, Aodoù-an-Arvor



2

Épreuve d'entretien

Rapport établi par Vincent Larzul

Quatre candidats admissibles pour le CAPES étaient présents le 21 juin 2022.
Membres de la commission : Yoann Le Nedellec, Ronan Calvez, Vincent Larzul

Organisation

Pour rappel, il s'agit d'une épreuve en français, d'une durée totale de 35 minutes, décomposée en deux temps. Son objectif est d'évaluer les candidats sur leur capacité à exercer le métier d'enseignant en lien avec les valeurs de la République et les exigences du service public de l'éducation, de valoriser les expériences et connaissances des candidats, en termes de maîtrise de leur discipline et de déontologie professionnelle, de valoriser leur projection pragmatique dans le métier et de valoriser une autoréflexion.

La première partie de l'épreuve consiste en une présentation personnelle du candidat, d'une durée de 5 minutes, suivie d'un entretien de 10 minutes avec le jury.

La deuxième partie est constituée de deux mises en situation professionnelle de 8 à 9 minutes chacune. La première porte sur une situation d'enseignement, la seconde est en lien avec la vie scolaire.

Résultats, barème

Les notes s'échelonnent de 10 à 16,50/20. La présentation était notée sur 4 points, chaque mise en situation professionnelle était notée sur 6 points. La qualité de l'expression orale et de l'interaction avec le jury sur l'ensemble de l'épreuve était évaluée sur 4 points.

Analyse et conseils concernant la partie présentation personnelle du candidat

Lors de cette première partie de l'épreuve, les membres du jury évaluent la capacité du candidat à structurer sa présentation, mettre en perspective son parcours pour valoriser les expériences qui ont fondé sa motivation et son aspiration à devenir professeur.

En premier lieu, il convient de noter que cet exercice semble avoir déstabilisé plusieurs candidats. Le jury, sans juger ou comparer les différents parcours ou expériences présentées, s'est attaché à évaluer l'effort de structuration dans la présentation. Cela signifie qu'un simple retour chronologique sur le parcours de formation ou une lecture de curriculum vitae ne pouvait suffire.

Se sont donc distingués les candidats qui avaient mené une véritable réflexion sur leur motivation, qui avaient identifié quelques éléments déclencheurs de leur envie d'enseigner la langue bretonne, sans nécessairement faire une narration exhaustive de leur formation. Ces candidats ont su pleinement mettre à profit le format prévu de cinq minutes de présentation. D'autres candidats, par défaut de réflexion ou de préparation, ont peiné à occuper le temps qui leur était dévolu et il en a été tenu compte lors de l'évaluation.

Les échanges qui ont suivi la présentation ont permis de préciser les motivations et les attentes du candidat par rapport à la carrière qu'il souhaite embrasser et leur appréhension de l'enseignement de la langue bretonne. Le jury a naturellement rebondi sur les éléments contenus dans la fiche individuelle de renseignement (FIR déposée trois semaines avant les oraux sur une plate-forme numérique dédiée), mais surtout sur les points saillants des présentations et, là encore, les échanges ont été plus riches lorsque le candidat avait su mettre en exergue des aspects particuliers de son parcours.

Analyse et conseils concernant les mises en situation professionnelle ; exemples de sujets

Ces mises en situation permettent d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République, les exigences du service public, à les faire connaître et partager, et font appel à sa capacité de jugement et son aptitude à mobiliser son expérience pour proposer une résolution de situation problème dans un environnement donné.

Quelques exemples de mises en situation d'enseignement :

- Les élèves du cours de mathématiques en breton s'inquiètent du Diplôme National du Brevet qu'ils devront composer en langue française
- Deux élèves de breton de niveau 3^e ont un très bon niveau scolaire, mais ne veulent pas poursuivre l'étude du breton au lycée

Quelques exemples de mise en situation en lien avec la vie scolaire :

- Un élève vous informe que suite à la publication de photographies personnelles sur les réseaux sociaux, il fait l'objet de railleries de camarades au sujet de son poids
- Une élève vous informe qu'elle reçoit des menaces et des pressions de garçons de l'établissement sur les réseaux sociaux car elle refuse de mettre une photographie d'elle en maillot de bain sur le site.

Cette épreuve ne comporte pas de temps de préparation. Le jury a néanmoins laissé une minute aux candidats pour mobiliser leur réflexion entre l'énoncé de chaque sujet et le début de leur exposé. Il était attendu que les candidats identifient rapidement les principes ou valeurs mis en jeu dans la situation exposée, procèdent à une analyse de la situation et proposent des pistes de résolution.

Sont ainsi évaluées, outre l'appropriation des valeurs de la République par le candidat, sa capacité de jugement face à une situation délicate, sa capacité à resituer une problématique par rapport aux grands enjeux du système éducatif, sa faculté à identifier les ressources internes et externes à l'établissement scolaire et la chaîne de décision le cas échéant.

Les candidats qui se sont distingués sont ceux qui, après avoir proposé des pistes de résolution réalistes à des situations nécessairement simplifiées, ont réussi à démontrer qu'ils avaient réfléchi à leur positionnement en tant qu'enseignant, dans et hors la classe, qu'ils s'étaient approprié leur futur environnement et le rôle des différents acteurs d'un établissement scolaire. Ces candidats ont par ailleurs su raccrocher leur réflexion à un enjeu plus large du système éducatif.

Enfin, il semble que plusieurs candidats aient été surpris ou déstabilisés par l'enchaînement rapide des deux parties de l'épreuve. Il convient donc qu'ils soient préparés à mobiliser leur expérience sur l'enchaînement de séquences courtes. Il est important que le candidat puisse démontrer sa faculté à appréhender rapidement une nouvelle situation face au jury.